

VILLAGE DE / OF ST-PIERRE-JOLYS
Réunion ordinaire du 20 octobre 2010

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil qui a eu lieu à 19 h 30 dans la chambre du conseil au 555 avenue Hébert le mercredi 20 octobre 2010, les personnes suivantes étant présentes :

Maire : Réal Curé

Conseillers : Mona Fallis, Denis Fillion, Luc Nadeau, Raymond Maynard

Agente administrative principale : Rachelle Tessier

Conseillère junior – Karine Martel - excusée

1. Appel de la réunion à l'ordre à 19 h 30
2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION no 238-10

Raymond Maynard/Denis Fillion

IL EST RÉSOLU QUE le conseil du Village de St-Pierre-Jolys approuve l'ordre du jour, tel modifié, de la réunion ordinaire du 20 octobre 2010

Adoptée

3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 octobre 2010

RÉSOLUTION no 239-10

Raymond Maynard/Mona Fallis

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du Village de St-Pierre-Jolys, du 6 octobre 2010, soit adopté par la présente.

Adoptée

4. Affaires en matière de la réunion du 6 octobre 2010

5. RAPPORT DU CHEF D'EXPLOITATION

6. SERVICES DE TRANSPORTS

Travaux publics, le versage contrôlé, le contrôle des animaux, district de conservation *Seine-Rat River Conservation District*

- Sommutation – autobus scolaire arrêté

- *Seine-Rat River Conservation District* – réunion du comité *Rat-Marsh River Watershed* le 4 novembre en l'aréna St-Malo

- *Seine-Rat River Conservation District* - mandat – plan intégré de la gestion du bassin hydrologique

- Camion d'ordures - encan

- *Winkler Canvas* – bâche pour le Ford

- Les propriétés derrière l'avenue Jolys est – au bord du parc Carillon

RÉSOLUTION no 240-10

Raymond Maynard/Luc Nadeau

ATTENDU QUE le conseil a prévu la retraite de la somme de 46 000,00 \$ de la réserve pour le camion à ordures, envers l'achat d'un nouveau camion à ordures, dans le budget d'équipement du plan financier du Village pour 2010 ;

ATTENDU QU'il y a présentement de la publicité pour un camion à ordures Freightliner 1998 FL 80 qui sera vendu par encan lors du prochain encan du C.P.A. à Calgary en Alberta ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil du Village autorise le secteur des travaux publics à miser, au nom du Village, une somme allant jusqu'à 30 000,00 \$ envers l'achat du camion.

Adoptée

RÉSOLUTION no 241-10

Luc Nadeau/Mona Fallis

IL EST RÉSOLU QUE le conseil du Village de St-Pierre-Jolys autorise le contremaître des travaux publics à acheter, pour la somme de 750,00 \$, une bâche rabattable de chez *Winkler Canvas*.

Adoptée

7. RAPPORT DE L'AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL

8. LE LÉGISLATIF ET FINANCE

9. COMPTES CRÉDITEURS

- Approbation des comptes créditeurs jusqu'au 20 octobre 2010

RÉSOLUTION no 242-10

Raymond Maynard/Luc Nadeau

IL EST RÉSOLU QUE les comptes dans le rapport de finance, selon la liste en date du 20 octobre 2010, de la somme de 23 276,61 \$, soient approuvés pour déboursement.

Adoptée

10. DÉLÉGATIONS et AUDIENCES PUBLIQUES

- À 20 h – le caporal Paul Manaire – rapport trimestriel de la GRC

- À 20 h 30 – Ben Weatherby – proposition concernant l'aménagement de la propriété au 530 Sabourin

11. PLANIFICATION ET SUBDIVISIONS

12. ARRÊTÉS

- 1^{re} lecture de l'arrêté 2010-10 – emprunt pour la rénovation du centre récréatif

RÉSOLUTION no 243-10

Denis Fillion/Raymond Maynard

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté no 2010-10, étant un arrêté du Village de St-Pierre-Jolys pour autoriser la dépense et l'emprunt de fonds pour effectuer les rénovations au centres récréatifs, soit adopté et première lecture.

Adoptée

13. AFFAIRES DÉPOSÉES

14. CORRESPONDANCE FORMELLE

- Vente hypothécaire – prévue pour 13 h 30 le 2 novembre 2010

- Manitoba Water Stewardship – accusé de réception de la lettre de Gilbert Ruest

- Maplewood Golf – proposition publicitaire

- Plainte au sujet des ordures – Rachel et Maurice Cahill

- South Eastmand Health – 15^e assemblée générale annuelle – le 1^{er} novembre 2010

RÉSOLUTION no 244-10

Luc Nadeau/Mona Fallis

IL EST RÉSOLU QUE le conseil du Village de St-Pierre-Jolys autorise l'assistance de deux conseillers et le maire à l'assemblée générale annuelle de *South Eastman Health*, qui aura lieu le 1^{er} novembre 2010 au *Brass Lantern Conference Centre* à Steinbach, au Manitoba.

Adoptée

15. SERVICES DE LA PROTECTION

Service d'incendie, la police, OMU

16. LE PERSONNEL ET LES POLITIQUES

17. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- i) *Eastman Regional Development Inc*
- ii) *Triple R Futures Community Development Corporation*
- iii) AMBM – organiser une réunion extraordinaire – le conseil et les CDC– Jean Beaumont – du 16 au 18 novembre
- iv) le développement économique

18. SALUBRITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

- i) St. Pierre & District Vet Clinic
- ii) St-Pierre/DeSalaberry Handi-Transit
- iii) Laval Cloutier

19. COMITÉ DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- i) Bibliothèque régionale Jolys – procès-verbal du 18 octobre 2010
- ii) *Rat River Recreation Commission* – rapport du directeur et le procès-verbal du 10 juin 2010
- iii) Centre récréatif de St-Pierre – Résolution – Clarification au sujet des progrès faits au centre
 - AGA – le 23 novembre 2010 – 19 h 30.
 - CLER
- iv) Parc Carillon
- v) Services aux aînés

RÉSOLUTION no 245-10

Denis Fillion/Mona Fallis

ATTENDU QUE le conseil a adopté une résolution pour avancer la somme de 34 000,00 \$ au centre récréatif pour leur fournir un flux monétaire net en attendant l'arrivée d'une subvention ;

ET ATTENDU QUE le conseil du centre récréatif n'a pas réussi à obtenir la subvention pour son projet de rénovation ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE si le Village de St-Pierre-Jolys n'est pas en mesure d'assumer cette dépense des fonds généraux de 2010, que la somme sera récupérée par le moyen d'un emprunt comme il est prévu dans le budget des immobilisations de l'exercice financier 2010.

Adoptée

20. AFFAIRES COURANTES

- Réviser l'arrêté de zonage – panneaux publicitaires Black
- Rappel – séance d'ouverture est prévue pour 19 h 30 le 2 novembre 2010
- Bâtiment – Cornish
- Aréna/Division scolaire –lignes délimitant le terrain

21. NOUVELLES AFFAIRES

- La demande est faite pour l'utilisation de la chambre du conseil à 15 h 30 le vendredi – Triple « r »

22. CORRESPONDANCE INFORMELLE

23. AJOURNEMENT

RÉSOLUTION no 246-10

Luc Nadeau/Réal Curé

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire du conseil du 20 octobre 2010, du Village de St-Pierre-Jolys, soit par la présente ajournée à 22 h 20.

Adoptée

VILLAGE DE ST-PIERRE-JOLYS

Maire

Agente administrative principale